

1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

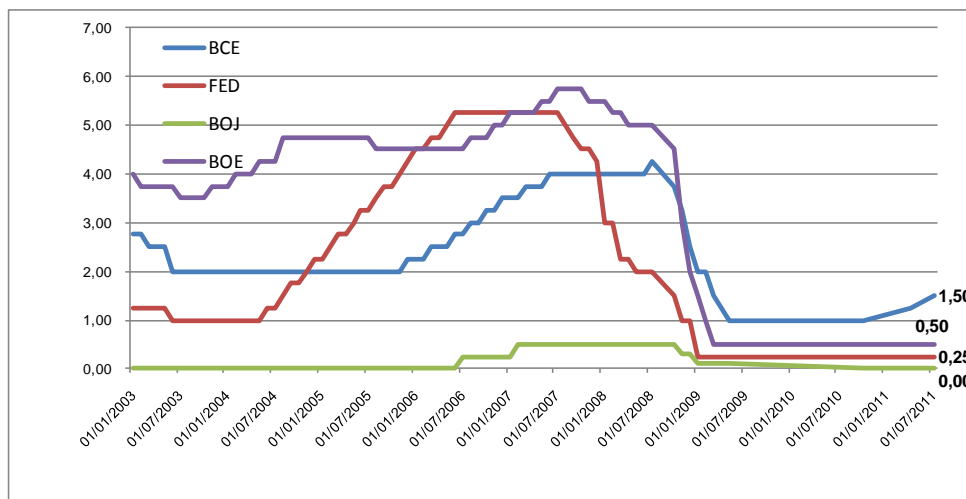
Le 6 octobre 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé que « le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeureront inchangés à respectivement 1,50 %, 2,25 % et 0,75% ».

Le Président de la BCE observe que « l'incertitude entourant les perspectives économiques reste particulièrement élevée et les risques à la baisse s'intensifient ».

Le Président de la BCE a annoncé que le Conseil des gouverneurs a décidé d'effectuer deux opérations de refinancement à plus long terme en octobre et en décembre 2011, d'une durée respective de 12 mois et de 13 mois, et de lancer un nouveau Programme d'achats d'obligations sécurisées d'un montant de 40 milliards d'euros de novembre 2011 à octobre 2012.

La Fed annonce des mesures d'assouplissement monétaire

Le Comité monétaire de la Fed a maintenu le 21 septembre 2011 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité a annoncé des mesures d'assouplissement monétaire supplémentaires afin de faire baisser les taux d'intérêt à long terme. La Fed va échanger, d'ici à fin juin 2012, 400 milliards de dollars de bons du Trésor d'une maturité restante de moins de trois ans contre un montant équivalent d'obligations d'Etat d'une maturité de 6 ans à 30 ans. Dans son communiqué, la Fed observe que le ralentissement de l'activité économique se poursuit.



Chômage

Légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi en France

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 2 754 500 fin août 2011, soit une baisse de 0,1 % sur un mois en données CVS-CJO (- 2000 personnes). Sur un an, il croît de 2,3 % (+ 0,2 % pour les hommes et + 4,7 % pour les femmes). Le nombre de demandeurs d'emploi de « 50 ans et plus » inscrits en catégorie A augmente de 13,5 %.

Stabilité du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières est de 10 % en août 2011, stable par rapport à juillet. Il était de 10,2 % en août 2010. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne atteint 9,5 % en août 2011. Il était de 9,6 % en août 2010.

Inflation

Hausse des prix en France

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France a augmenté de 0,5 % sur un mois en août 2011 ; sur un an, il croît de 2,2 %. L'inflation sous-jacente s'établit à 1,2 % en glissement annuel.

Hausse de l'inflation dans la zone euro

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 3 % en septembre 2011. Il était de 2,5 % en août.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le Comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 7 octobre 2011 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. En août 2011, la production industrielle du Japon a progressé de 0,8 % par rapport à juillet. Les prix à la consommation hors alimentation ont augmenté de 0,2 % en août sur un an en raison de la hausse des prix des produits pétroliers. Les dépenses de consommation des ménages ont reculé de 4,1 % en août en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 4,3 % contre 4,7 % en juillet. En août 2011, les exportations ont augmenté de 0,3 % sur un mois, pénalisées par le renchérissement du yen et le ralentissement de l'économie mondiale. Les importations, pour leur part, progressent de 2,7 %. Le déficit commercial s'élève à 2,8 milliards d'euros.

Révision à la baisse du taux de croissance du PIB pour 2011

Dans son dernier rapport, l'Académie chinoise des sciences sociales a revu à la baisse ses prévisions de croissance du PIB chinois pour l'année 2011 à 9,4 % contre un taux initial de 9,6 %. L'indice des prix à la consommation devrait s'établir à 5,5 % en 2011 et reculer à 4,6 % en 2012. Pour 2012, l'ACSS prévoit un taux de croissance du PIB de 9,2 %.

Actualité bancaire

Financement des TPE et des PME

Une réunion de travail sur le financement des TPE et des PME s'est tenue à Bercy le 20 septembre 2011 avec les représentants des banques, de la Banque de France et de la médiation du crédit aux entreprises. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, a demandé aux représentants des banques de faire du financement des TPE et des PME une priorité majeure de leur politique et de se mobiliser pour atteindre l'engagement pris d'un délai de traitement de 15 jours maximum ainsi que le développement de solutions de financement de la trésorerie.

La Banque de France lors de cette réunion a présenté un nouvel indicateur sur le financement des TPE, élaboré avec le concours des banques et qui sera désormais publié trimestriellement. Cet indicateur montre que le crédit aux TPE représente 64 % des crédits aux PME.

Gérard Rameix, président de l'Observatoire du financement des entreprises, a remis le rapport sur le financement des TPE commandé par les ministres. Ce rapport met en évidence les lacunes de l'information statistique disponible sur ce sujet et constate que la situation financière des TPE s'est globalement améliorée depuis 2009 mais reste variable selon les entreprises dont beaucoup restent très dépendantes du crédit bancaire.

Les documents sont disponibles en téléchargement sur :

1 - <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/economie/entreprises/2011-06-stat-info-financement-des-pme-france-trimestriel.pdf>

2 - <http://www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-de-Gerard-RAMEIX-sur-l-acces-au-financement-des-TPE-a-Messieurs-Francois-BAROIN-et-Frederic-LEFEBVRE>

Code monétaire et financier

L'ordonnance n° 2011-1243 du 6 octobre 2011 a été publiée au Journal Officiel de la République du 7 octobre 2011. Elle porte extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna de l'ordonnance n° 2011-398 du 14 avril 2011. Celle-ci transpose les directives européennes relatives aux systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres et aux contrats de garantie financière, en ce qui concerne les systèmes liés et les créances privées.

Plan d'épargne-logement

Les trois textes rendant applicables la réforme du Plan d'épargne-logement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ont été publiés au Journal Officiel de la République du 9 octobre 2011 :

- le décret n° 2011-1255 du 7 octobre 2011 relatif aux comptes et plans d'épargne-logement ;
- l'arrêté du 7 octobre relatif au taux de rémunération et au taux plancher des plans d'épargne-logement ;
- l'arrêté du 7 octobre 2011 relatif à la prime du régime des plans d'épargne-logement et au taux d'intérêt des dépôts des plans d'épargne-logement.

Publications

Banque de France

- **Synthèse du colloque international sur la microfinance**, Paul Loridant, Observatoire de la microfinance, Béatrice Raoul-TeXier, Direction de la surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière, Luc Jacolin, et Julien Moulouquet, Direction des Etudes et des Relations extérieures ;
- **Le traitement des billets : l'évolution de la réglementation et du recyclage par le secteur privé en France**, Martine Bodilis, Michel Brondel, Direction des Activités financières.

Ces deux études sont disponibles en téléchargement sur : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/Bulletin-de-la-Banque-de-France/telechar/2011/Bulletin-de-la-Banque-de-France-185.pdf>

- **Référentiel de financement des entreprises**

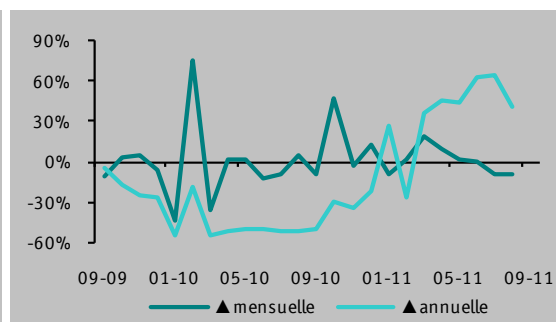
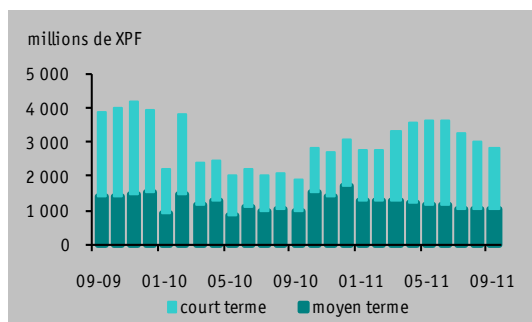
Ce document est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/services/referentiel-des-financements-des-entreprises/referentiel-des-financements-des-entreprises.htm>

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Forte hausse du refinancement à court terme sur l'année en dépit d'une baisse sensible sur le mois

en millions de F CFP	sept-10	août-11	sept-11	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	980	1 975	1 803	-8,7%	83,9%
Utilisations à moyen terme	848	988	1 000	1,2%	18,0%
Refinancement total	1 828	2 964	2 803	-5,4%	53,4%



Cotation

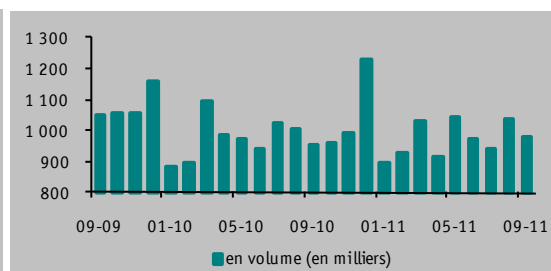
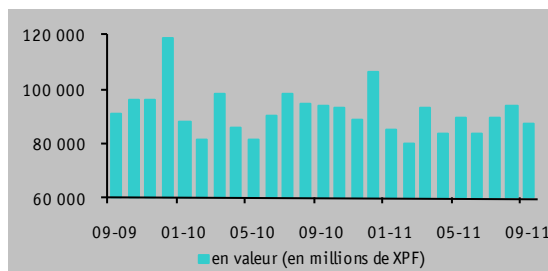
Baisse sur le mois du nombre d'entreprises éligibles au réescompte, mais progression significative sur l'année

en nombre	sept-10	août-11	sept-11	▲/mois	▲/an
Entreprises cotées :	6 209	6 934	6 898	-0,5%	11,1%
<i>dont ent. cotées sur doc. comptable valide</i>	1 177	1 434	1 358	-5,3%	15,4%
Entreprises éligibles au refinancement IEOM	1 295	1 563	1 487	-4,9%	14,8%

Compensation

Repli des valeurs compensées en septembre

	août-11	sept-11	▲/mois	Cumul 2011	▲ cumul/an
Nombre	1 036 484	980 914	-5,4%	8 741 172	-0,1%
Montant (millions de F CFP)	94 035	87 658	-6,8%	787 138	-3,2%



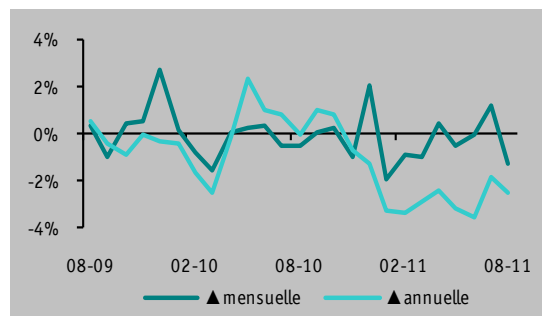
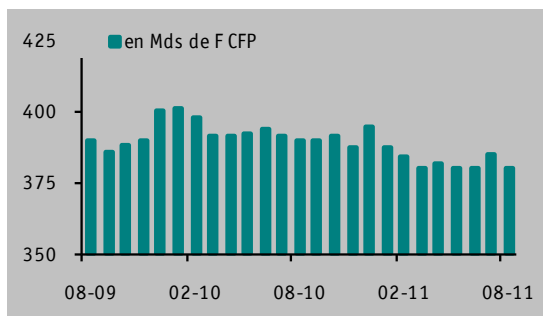
Démarrage du SIEPF

Après la dernière séance d'échanges manuels, qui s'est tenue le 7 octobre 2011, le système interbancaire d'échanges (SIE) a pris le relais le 10 octobre. Les banques, l'OPT et l'IEOM ont concrétisé enfin la première phase de leur projet de compensation informatisée lancé depuis plus de huit ans.

Masse monétaire

Recul de M3 en août lié principalement à la baisse des dépôts à vue et des comptes sur livrets

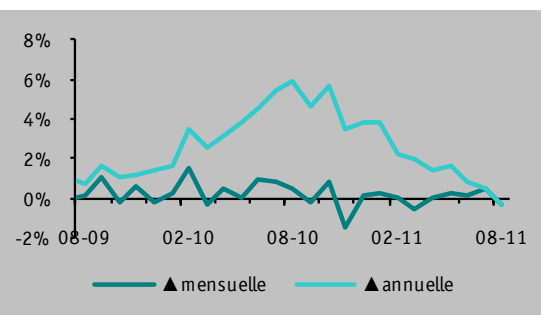
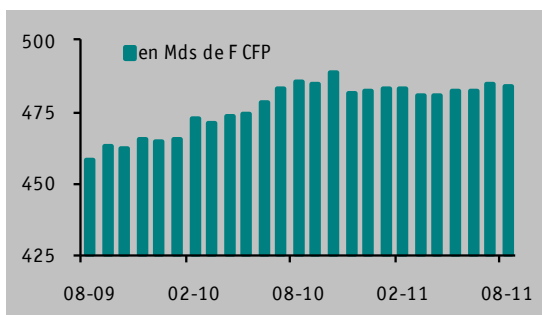
en millions de F CFP	août-10	juil-11	août-11	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	14 553	14 782	14 693	-0,6%	1,0%
Dépôts à vue	149 376	150 937	149 322	-1,1%	0,0%
Comptes sur livrets	109 931	104 238	102 103	-2,0%	-7,1%
Comptes d'épargne logement	228	302	307	1,7%	34,3%
Dépôts à terme	110 923	111 406	110 589	-0,7%	-0,3%
Autres	4 558	2 717	2 630	-3,2%	-42,3%
Total M3	389 569	384 382	379 643	-1,2%	-2,5%



Concours des banques locales à l'économie

Léger repli des concours bancaires en août

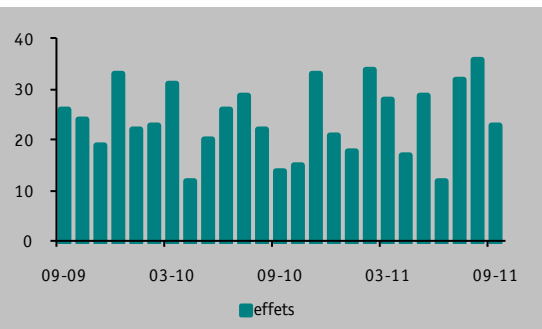
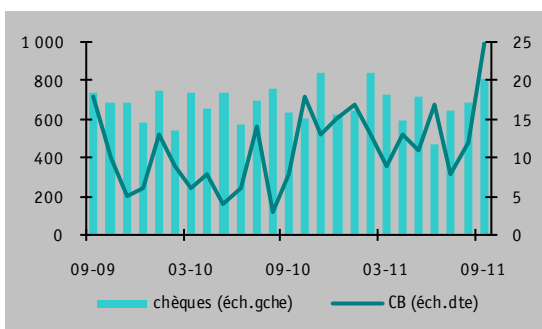
en millions de F CFP	août-10	juil-11	août-11	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	140 984	136 341	133 780	-1,9%	-5,1%
Crédits d'équipement	62 719	62 894	62 734	-0,3%	0,0%
Crédits à l'habitat	154 797	158 303	158 036	-0,2%	2,1%
Autres crédits	80 179	73 016	72 206	-1,1%	-9,9%
Créances dout. brutes	46 752	54 481	57 000	4,6%	21,9%
Total CCB	485 430	485 036	483 756	-0,3%	-0,3%



Incidents de paiement

Trois mois consécutifs de hausse pour les incidents de paiement

en nombre	sept-10	août-11	août-11	▲/mois	▲/an
Incidents de paiements :	655	739	861	16,5%	31,5%
- sur chèques	633	691	813	17,7%	28,4%
- sur effets	14	36	23	-36,1%	64,3%
- retraits de cartes bancaires	8	12	25	ns	ns



Interdits bancaires

Quasi-stabilité du nombre de personnes en situation d'interdit bancaire sur le mois

en nombre	sept-10	août-11	sept-11	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	3 878	3 590	3 583	-0,2%	-7,6%
- dont personnes physiques	3 417	3 161	3 154	-0,2%	-7,7%
- dont personnes morales	461	429	429	0,0%	-6,9%

3 – Brèves économiques locales

Surendettement des particuliers

Projet de loi de pays pour la mise en place d'un dispositif de surendettement

Après avoir reçu un avis favorable du Conseil économique, social et culturel (CESC) le 18 août 2011, le projet de loi relatif à la création d'un dispositif de traitement du surendettement des particuliers a été validé lors du Conseil des ministres du 19 septembre 2011.

Ce texte prévoit la création d'une Commission chargée d'établir l'état de surendettement des demandeurs. A l'instar de la loi nationale et en fonction des dossiers, la Commission pourra soit proposer un plan conventionnel de redressement, soit imposer le traitement du surendettement, soit recommander des mesures qui auront force exécutoire après décision du juge. Dans le cas où la situation du demandeur est « irrémédiablement compromise », une procédure de rétablissement personnel pourrait être envisagée.

Épargne des ménages

Application de la réforme du PEL en Polynésie française

La réforme du plan épargne logement, intervenue en France le 1^{er} mars 2011, est applicable en Polynésie française depuis le 7 octobre. Les nouvelles dispositions prévoient une durée d'épargne comprise entre quatre et dix ans, l'obtention d'un taux d'intérêt préférentiel, révisable annuellement (taux plancher à 2,5 % actuellement) et le versement d'une prime de l'Etat plafonnée à 1 000 euros (119 332 F CFP).

Fiscalité locale

Hausse des taux de CST sur les plus hauts revenus

Fin septembre, l'Assemblée de Polynésie française (APF) a adopté un projet de loi de pays visant à aménager le Code des impôts. Afin d'assurer une meilleure répartition de l'effort contributif, les taux de retenue pour la Contribution territoriale de solidarité (CST) concernant les plus hauts revenus ont été modifiés. Le taux de 5 %, qui portait sur les revenus mensuels au-dessus de 700 001 F CFP, s'applique désormais jusqu'à 1 250 000 F CFP. En outre, deux nouvelles tranches ont été créées, de 1 250 001 à 2 000 000 F CFP, et au-dessus de 2 000 001 F CFP, taxées à respectivement 7 % et 10 %.

Par ailleurs, le texte prévoit de réduire à 2 % le taux de l'impôt foncier dans les îles autres que les îles Du Vent (3 %).

Prix des hydrocarbures

Augmentation pour certaines catégories professionnelles

Compte tenu de l'évolution des cours mondiaux, le Conseil des ministres, réuni le 26 septembre 2011, a décidé d'accroître les tarifs des hydrocarbures pour certaines professions soumises à des régimes dérogatoires (perliculteurs, pêcheurs, transport maritime...). En revanche, sont inchangés les prix des carburants pour le public ainsi que ceux utilisés par la compagnie locale fournisseuse d'électricité, Electricité de Tahiti (EDT).

Mouvements sociaux

Contestation au port de Papeete

Protestant contre l'augmentation des tarifs pétroliers, les pêcheurs ont installé des barrages filtrants dans la rade de Papeete le 10 octobre. Le risque de blocage du port de Papeete s'est renforcé avec le préavis de grève déposé par une partie des agents du Port autonome de Papeete le 13 octobre, suivis par les dockers.

Multiplication des conflits

Au mois d'octobre, les conflits se multiplient tant au sein du secteur public (Fonds de développement des archipels) que privé (Newrest, société de restauration collective).

Hôtellerie

Ouverture d'un établissement classé aux îles-Sous-le-Vent

Début octobre, le Maitai Lapita Village a été inauguré à Huahine. Doté de 32 bungalows, cet établissement classé trois étoiles, entend allier respect de l'environnement et culture. En effet, il intègre une installation solaire qui doit assurer la moitié de ses besoins en énergie. Sur le plan culturel, il comprend un musée retraçant les faits marquants de l'histoire de l'île.

4 – Brèves économiques régionales

Nouvelle-Zélande : abaissement de la notation

La dette souveraine est dégradée par deux agences de notation

Fin septembre, les agences de notation Fitch rating et Standard & Poors (S&P) ont décidé d'abaisser d'un cran la note de la dette à long terme de la Nouvelle-Zélande. Elle s'établit désormais à AA chez S&P contre AA+ précédemment pour la dette en devises et à AA+ contre AAA pour la dette libellée en monnaie locale.

Les deux agences ont considéré que les dépenses de reconstruction liées aux deux séismes intervenus en Nouvelle-Zélande (septembre 2010 et février 2011) pesaient fortement sur le budget du pays et concouraient à la détérioration de la position extérieure du pays (En juin dernier, la dette extérieure nette atteignait 70 % du PIB). Elles s'inquiétaient en outre de l'endettement important des ménages (150 % de leur revenu disponible selon Fitch) ainsi que du secteur primaire.

Australie : taxe carbone

Passage du projet de loi au Parlement

Le gouvernement de J.Gillard a déposé son projet de loi portant instauration d'une taxe carbone devant le Parlement le 13 septembre 2011. Adopté de justesse par la chambre des représentants le 12 octobre, 74 votes favorables et 72 contre, il doit encore passer devant le Sénat en novembre pour être définitivement entériné.

L'application de la taxe carbone devrait permettre de réduire de 80 % les émissions polluantes de l'Australie d'ici à 2050.

Les indicateurs de référence

		date	m-12	m-1	m	▲/mois	▲/an	
Indicateurs macroéconomiques								
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)		août. 11	104,3	106,8	105,7	-1,0%	1,3%	
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)		juil.11	122,0	118,1	117,5	-0,5%	-3,7%	
Commerce extérieur	<i>Exportations (en M F CFP)</i>	août. 11	1 067	844	1 416	67,7%	32,8%	
	<i>Importations (en M F CFP)</i>	août. 11	13 630	13 308	13 715	3,1%	0,6%	
<i>(source : ISPF)</i>								
Entreprises								
Importations de biens d'équipement (M F CFP)		août. 11	2 128	2 256	2 105	-6,7%	-1,1%	
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)		août. 11	139	118	126	6,8%	-9,4%	
		<i>Camions</i>	août. 11	13	5	4	ns	ns
		<i>Camionnettes</i>	août. 11	126	113	122	8,0%	-3,2%
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)		sept. 11	461	429	429	0,0%	-6,9%	
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>								
Ménages								
Importations de biens de consommation courante (M CFP)		août. 11	2 186	2 335	2 002	-14,3%	-8,4%	
Importations de produits alimentaires (M CFP)		août. 11	3 011	3 125	3 264	4,4%	8,4%	
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)		août. 11	356	235	298	26,8%	-16,3%	
Personnes physiques en interdiction bancaire		sept. 11	3 417	3 161	3 154	-0,2%	-7,7%	
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>								
Secteurs								
Agriculture								
Exportations de perles brutes (en M F CFP)		août. 11	616	374	816	118,1%	32,4%	
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)		août. 11	102	106	88	-17,2%	-14,4%	
BTP								
Importations de ciment (en M F CFP)		août. 11	55	95	64	-32,3%	16,3%	
Importations de bois transformé (en M F CFP)		août. 11	147	86	136	57,2%	-7,9%	
Industrie								
Exportations de mono en vrac et conditionné (en M F CFP)		août. 11	2	27	1	-97,3%	-54,8%	
Exportations de noni en purée et en jus (en M F CFP)		août. 11	62	100	125	25,4%	101,2%	
Tourisme								
Nombre de touristes		juil.11	17 790	14 424	16 858	16,9%	-5,2%	
Taux d'occupation hôtelière (CPH)		sept. 11	66,4%	67,7%	63,6%	-4,1 pts	-2,9 pts	
<i>(sources : ISPF, CPH)</i>								
Indicateurs financiers								
(Encours banques locales en M FCFP)								
Dépôts								
Ménages								
<i>Dépôts à vue</i>		août. 11	58 155	58 675	56 630	-3,5%	-2,6%	
<i>Comptes sur livret</i>		août. 11	103 434	98 456	96 605	-1,9%	-6,6%	
<i>Dépôts à terme</i>		août. 11	52 079	55 983	56 820	1,5%	9,1%	
Entreprises								
<i>Dépôts à vue</i>		août. 11	76 695	78 796	79 448	0,8%	3,6%	
<i>Dépôts à terme</i>		août. 11	42 467	43 943	42 531	-3,2%	0,2%	
Encours bancaires								
Ménages								
<i>Crédits de trésorerie</i>		août. 11	86 833	81 533	80 155	-1,7%	-7,7%	
<i>Crédits à l'habitat</i>		août. 11	131 888	135 241	135 980	0,5%	3,1%	
Entreprises								
<i>Crédits de trésorerie</i>		août. 11	52 330	52 765	51 773	-1,9%	-1,1%	
<i>Crédits d'équipement</i>		août. 11	53 187	53 999	53 906	-0,2%	1,4%	
Créances douteuses								
<i>Créances douteuses brutes</i>		août. 11	46 766	54 429	56 948	4,6%	21,8%	
<i>(source : IEOM)</i>								

5 - Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,50%	13/07/2011
taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	4,00%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,75% à 6,20% (Taux SGFGAS à partir du 01/09/2011)
taux de la facilité de prêt marginal	13/07/2011	2,25%	
taux de l'escompte de chèques	13/07/2011	2,25%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire	
	30/09/2011	31/08/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08	taux	date d'effet
EONIA	1,4630%	0,9550%	+ 0,508 pt	0,8170%	+ 0,646 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	1,3560%	1,3510%	+ 0,005 pt	0,7820%	+ 0,574 pt		
EURIBOR 3 mois	1,5540%	1,5420%	+ 0,012 pt	1,0060%	+ 0,548 pt		
EURIBOR 6 mois	1,7530%	1,7490%	+ 0,004 pt	1,2270%	+ 0,526 pt		
EURIBOR 12 mois	2,0840%	2,0090%	+ 0,075 pt	1,5070%	+ 0,577 pt		

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						taux d'intérêt légal	
	30/09/2011	31/08/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08	taux	JORF
TEMPE	0,9963%	0,8972%	+ 0,099 pt	0,4902%	+ 0,973 pt	0,38%	03/02/2011
EURIBOR 1 mois	1,3470%	1,3710%	- 0,024 pt	0,8110%	+ 0,536 pt	0,65%	11/02/2010
EURIBOR 3 mois	1,5360%	1,5500%	- 0,014 pt	1,0220%	+ 0,514 pt		
EURIBOR 6 mois	1,7360%	1,7510%	- 0,015 pt	1,2510%	+ 0,485 pt		
EURIBOR 12 mois	2,0670%	2,0930%	- 0,026 pt	1,5260%	+ 0,541 pt		
TMO	2,9100%	3,2000%	- 0,290 pt	3,5900%	- 0,680 pt		
TME	2,7100%	3,0000%	- 0,290 pt	3,3900%	- 0,680 pt		
TRBOSP	2,9300%	3,1100%	- 0,180 pt	3,6500%	- 0,720 pt		

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
date	30/09/2011	31/08/2011	31/12/2010	30/09/2011	31/08/2011	31/12/2010	30/09/2011	31/08/2011	31/12/2010
taux JJ	0,180%	0,110%	0,230%	0,070%	0,070%	0,080%	0,485%	0,625%	0,490%
3 mois	0,945%	0,420%	0,476%	0,795%	0,880%	0,110%	1,190%	1,420%	0,820%
10 ans emprunts phares	1,940%	2,220%	3,310%	1,040%	1,050%	1,120%	2,430%	2,580%	3,400%

TAUX DE LUSURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2011)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 715 990 XPF	16,62%
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	10,10%
Prêts à taux fixe	6,23%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts à taux variable	5,61%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Prêts-relais	6,28%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Autres crédits aux particuliers		Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 862 XPF	21,03%	Découverts en compte (1)	13,84%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 862 XPF et inférieur ou égal à 357 995 XPF	19,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 862 XPF et inférieur ou égal à 357 995 XPF	12,76%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	18,16%	Découverts en compte (1)	13,84%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	11,65%		

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR									
Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	88,3742	1 NZD/XPF	67,5718	1 HKD/XPF	11,3419	1 GBP/XPF	137,6852	
100 JPY/XPF	114,9742	1 AUD/XPF	86,0111	1 SGD/XPF	67,8445	100 VUV/XPF	92,6097	1 FJD/XPF	49,2333